Image not found or type unknown

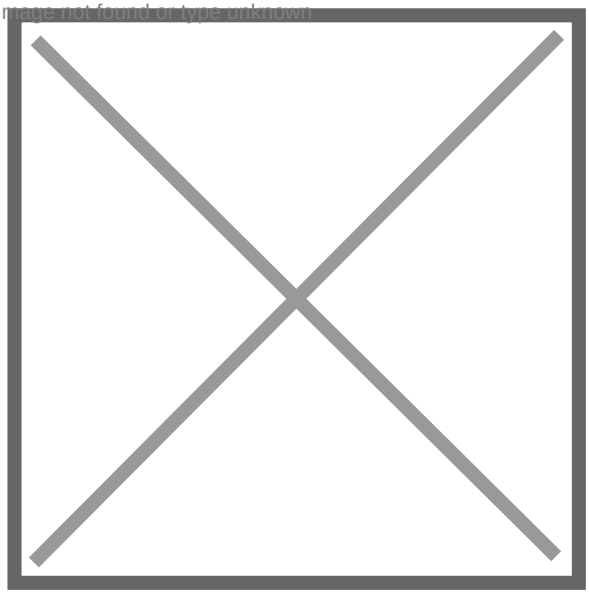

Rupture contrat militaire

Par **Jo66140**, le **06/01/2020** à **11:07**

Bonjour, cela fait maintenant 1 an que je suis engagé volontaire et je souhaite vraiment partir, je n'en peux plus j'ai vraiment du mal car j'ai un diplôme le baccalauréat mécanicien automobile moi qui voulait m'engager en tant que mécanicien auto , en arrivant dans mon régiment j'ai eu la surprise de travail sur camion tracteur engins et je n'aime pas du tout ça .. au début je pensais que ça allait passer que je m'y habituerai mais pas du tout c'est de pire en pire .. j'aimerais savoir quels conseils vous avez pour pouvoir partir sans déserter ,
Merci pour votre aide

Par **morobar**, le **06/01/2020** à **11:10**

Bonjour,

Peut-être une raison médicale, du genre:

Je suis mécanicien mais:

* je respire sans problème les vapeurs d'essance des voitures de sport

* je respire mal les odeurs de gazole des camions.

SI cela passe, évitera la désertion.

Par **amajuris**, le **06/01/2020** à **11:30**

bonjour,

relisez votre contrat pour savoir dans quelles conditions, vous pouvez quitter l'armée.

salutations

Par **nihilscio**, le **06/01/2020** à **14:09**

Bonjour,

La période probatoire écoulée, les démissions ne sont acceptées qu'exceptionnellement.
"J'aime les petites voitures, je n'aime pas les gros camions" est un motif qui ne passera pas.

Je ne vois guère comme possibilité que faire reconnaître une inaptitude médicale ou psychologique.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés